



## **Dossier central du LEA de novembre : l'Économie sociale et solidaire**

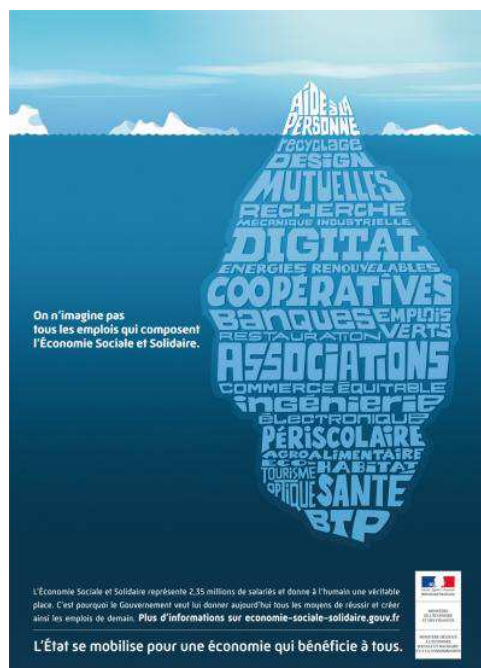
Source : Le [Lot en Action de novembre](#) (n°85), dossier préparé par Gaïa.

Le dossier central du Lot en Action de novembre est consacré à l'Économie sociale et solidaire (ESS), qui vient de faire l'objet d'une nouvelle loi, avec un focus sur les acteurs lotois de ce pan « fourre-tout » de l'économie.

Nous publions ci-dessous deux articles, l'un avec un regard très optimiste sur cette nouvelle loi, l'autre avec une analyse beaucoup plus critique. Précipitez-vous chez votre marchand de journaux pour découvrir l'intégralité de ce dossier central, qui n'a d'autres objectifs que de vous donner les moyens de vous forger une opinion par vous même !

### **La loi sur l'ESS, une vraie avancée mais attention aux décrets !**

Par Bérénice Dondeyne, présidente de l'ADEPES



Pour l'ADEPES (1), l'adoption par l'Assemblée Nationale de la Loi ESS va permettre de donner davantage d'ampleur aux innovations socio-économiques, imaginés par des citoyens, des entrepreneurs et des acteurs des territoires. L'économie solidaire relève de l'économie locale et du marché, mais en y inscrivant d'autres pratiques de coopération, d'échanges économiques ou d'accès aux biens et services. Entrepreneuriat solidaire, emplois non délocalisables, finances solidaires, économie circulaire, environnement, circuits courts, services, culture, lutte contre les exclusions, coopération Nord/Sud...; depuis deux décennies, les innovations prouvent la capacité de résilience des territoires. L'économie solidaire illustre pleinement la démocratie économique : des hommes et des femmes construisant leur avenir !

La loi française nous fait avancer : elle confirme la possibilité de créer des Pôles Territoriaux de coopération économique, une proposition issue des États Généraux de l'Économie sociale et solidaire en 2010 ; elle propose la nécessité d'un choc coopératif avec un appui renforcé à la reprise d'entreprise sous forme coopérative ; elle prévoit la consolidation des acteurs et réseaux ESS et des outils de financement dédiés à la création-développement de structures ; elle reconnaît des modes de gouvernance spécifiques (modèle mutualiste, coopératif, associatif, fondations), ou encore celle du pouvoir d'agir des salariés. Plus encore, cette loi cherche à élargir la notion d'utilité sociale aux entreprises, élément de débat mais qui permet aussi de poser des axes de progression. Et enfin, la Loi ESS valorise et appuie l'innovation sociale.

Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire et Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité ont souligné lors de la deuxième journée nationale des PTCE le 19 septembre à Paris les liens évidents entre développement territorial équilibré, soucieux des enjeux environnementaux et sociétaux et l'Économie sociale et solidaire.

**JE VEUX  
DES TENTES  
DANS LES PRES,  
PAS DANS LA RUE**  
[www.mois-ess.org](http://www.mois-ess.org)



Dans cet esprit, nous devons à présent veiller à ce que les décrets d'application permettent rapidement de créer un cadre de concertation, en adéquation avec les enjeux de notre société et ouvert à toutes les composantes d'une économie locale : entreprises, partenaires socio-économiques et institutionnels sans oublier les citoyens, principaux acteurs du changement et composants essentiels de l'Économie solidaire. Ce cadre s'il est co-construit devrait instaurer autant une dynamique de consultation permanente qu'une vigilance sur la conformité avec les besoins des territoires.

Une occasion pour l'ADEPES de rappeler que l'Économie sociale et solidaire est un modèle favorisant les transitions démocratiques, économiques, climatiques. Ainsi, le RIPESS, Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, est-il reconnu par les Nations Unies pour construire l'Agenda de Développement Durable Post 2015. En effet, face à la crise profonde du modèle économique néo-libéral, devant des fractures sociales et des inégalités évidentes, l'Économie sociale et solidaire propose un modèle économique plus que jamais inspirant, novateur et porteur d'espoir pour les générations futures au delà de nos frontières.

## Notes

(1) Agence de Développement et Promotion de l'Économie solidaire, administrateur du MOUVEMENT POUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE et du RIPESS EUROPE

## Pour en savoir plus :

[www.adepes.org](http://www.adepes.org)

<http://ripess.eu/>

[www.le-mes.org/](http://www.le-mes.org/)

[www.llelabo-ess.org/](http://www.llelabo-ess.org/)